

**\* CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 \***

**Présidents d'Honneur**

**Patrick MARTINELLI** – Maire de Pierrefeu du Var  
**Messieurs Gaston LANZA, Pierre GILLY** : à titre posthume  
Membre d'Honneur : **Monsieur Maurice PERRIER**

**Président**

**Yves LOPEZ**  
26, Impasse Carraire – St Michel – 83390 Pierrefeu du Var  
☎ 04 94 48 16 33 - ☎ 06 43 56 21 58

**Vice-présidents**

<b>Bernard FRESSE</b> « Communication – Informatique - Protocole » 7, Rue Pablo Picasso – 83390 Pierrefeu du Var ☎ 09 80 38 46 48	<b>Jean Pierre PEREZ</b> « Défense des droits » 1, Les Clairettes du Haut – 83390 Pierrefeu du Var ☎ 04 94 28 26 41
--	--

**Secrétariat administratif**

<b>Madame Claude BENOIT</b> 5, Avenue Aimé Graziani – Le Gré 83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 09 36 02 82	<b>Jules SICARD</b> 382, Boulevard Gambetta 83390 Cuers ☎ 04 94 48 50 07
--	--

**Secrétariat aux Droits**

<b>Jean Pierre PEREZ</b> 1, Les Clairettes du Haut – 83390 Pierrefeu du Var ☎ 04 94 28 26 41	<b>Ernest GALVEZ</b> 102, Allée des Lilas – 83260 La Crau ☎ 04 94 22 79 29 93
--	---

**Secrétariat « Manifestations - Sorties »**

<b>Jean Claude GERMONE</b> 19, Chemin de la Gravière – 83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 86 66 33 54	<b>Madame Paulette AILLAUD</b> 4, Chemin Jean Court – 83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 22 35 17 82
--	---

**Trésoriers**

<b>Jacques LEROY</b> 10, Impasse des Géraniums – Chemin de Sigou 83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 10 23 16 28	<b>Madame Janine CARRASCO</b> 92, Ave des Combattants d'AFN 83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 03 30 15 61
--	---

**Porte-drapeau**

<b>Jean Jacques LECHAT</b> 25, Impasse des Oliviers 83390 Pierrefeu du Var ☎ 04 94 75 36 92	<b>Henri NOFERI</b> 52, route de Cuers 83390 Pierrefeu du Var ☎ 04 94 28 21 08	<b>Daniel BONISSENT</b> 24, Jean Court le Haut 83390 Pierrefeu du Var ☎ 06 82 75 29 74
--	---	---

**Vérificateurs aux Comptes**

Mesdames Denise LOPEZ, Suzanne BARBERO – Daniel BONISSENT

Pour joindre l'Association par internet :  
[yveslopez46@aol.com](mailto:yveslopez46@aol.com)

Site Internet ACPG  
<http://acpg.chez.com/ACPG/>



# Bulletin de Liaison



## ACPG CATM OPEX CS D'AC PIERREFEU DU VAR

**BULLETIN N° 67  
MARS 2021**



## Compte-rendu de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

# Résumé des activités 2020 en images



Cérémonie du  
08 mai 2020



Appel du  
18 juin 1940



Cérémonie du 14 juillet 2020



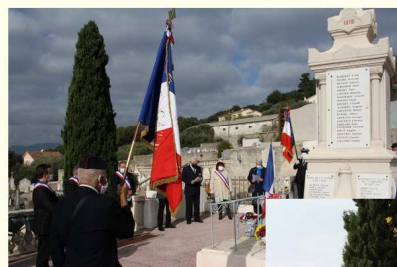
Cérémonie de la  
Libération de Pierrefeu-du-Var  
le 16 août 2020



Forum des Associations  
le 12 septembre 2020



Hommage  
aux Harkis  
25 septembre 2020



Commémoration  
de l'Armistice  
du 11 novembre 1918



Hommage "aux morts pour la France"  
en Algérie - Maroc - Tunisie 05 décembre 2020





## Le mot du président



L'année 2020 avait pourtant bien commencé ! Dès le début de cette nouvelle année nous avons mis en place nos réunions mensuelles et les deux premières avaient été réalisées. Le 7 février, nous avons tenu notre assemblée générale en présence de monsieur le Maire, de monsieur le Maire adjoint chargé des associations et correspondant défense, des représentants des associations amies, et surtout nous avons eu la joie de voir que de nombreux anciens combattants et sympathisants avaient répondu présent à notre invitation.

Après nos travaux, la brioche offerte par notre association a été très appréciée et la tombola avait rencontré un grand succès.

Malheureusement, quelques semaines plus tard, la COVID 19 se répandant à grande allure dans notre pays, les autorités décidèrent de procéder à un premier confinement misant sur celui-ci pour éradiquer cette pandémie. De ce fait, nous avons immédiatement suspendu nos réunions et annulé, la mort dans l'âme, le repas qui devait suivre les cérémonies du 8 mai 1945.

Nous pensions être tranquilles, et bien non ! Le virus sévissait toujours et les consignes sanitaires devenaient de plus en plus drastiques. Donc il a fallu que l'on annule la sortie prévue aux Milles, au mémorial de la déportation ainsi que la visite du musée du Mont-Faron avec le conseil municipal des jeunes.

Désormais, toutes les manifestations patriotiques et les cérémonies d'hommage aux morts pour la Patrie ont été réduites à leur plus simple expression. La présence du public n'étant pas conseillée afin de préserver la santé de nos aînés.

Puis vient en novembre le deuxième confinement et les mesures sanitaires sont toujours de rigueur.

Bref, 2020 fut une année difficile, moralement parlant, où nous n'avons pas pu mettre en place et réaliser nos projets de convivialités et nos sorties à caractère mémoriel nous contentant juste d'honorer nos morts lors des cérémonies officielles.

Que nous réserve 2021 ?

Tous nos espoirs reposent sur la vaccination massive de la population. Mais y arrivera-t-on ?

On nous promet l'arrivée de grandes quantités de vaccin mais la prise de rendez-vous pour les injections est très problématique. Nous attendons des jours meilleurs et espérons en l'avenir.

Dès que nous le pourrons, dès que la pandémie sera éradiquée, dès que nous aurons le feu vert des autorités sanitaires et les autorisations préfectorales, je vous promets que nous allons tout mettre en œuvre pour reprendre nos activités, qu'elles soient mémorielles ou conviviales. Je sais que nombreuses sont les personnes qui attendent cela avec impatience. Mais en attendant que tout rentre dans l'ordre, que le virus soit une fois pour toute éradiqué, que l'on puisse reprendre notre vie sociale comme avant, je vous demande de continuer à respecter les gestes barrière, de porter le masque dès que vous sortez de chez vous, de prendre soin de vous et de vos proches.

Douze d'entre nous nous ont quittés en 2020. Vous trouverez leur nom un peu plus loin dans ce bulletin. De nouveaux adhérents nous ont rejoints l'an dernier (trois). Seules quelques personnes, géographiquement très éloignées ont quitté nos rangs. Les effectifs ont quelques peu diminués en 2020.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour toute l'aide qu'ils m'apportent dans ces moments difficiles. Merci à toute l'équipe qui développe une vraie Fraternité d'Armes et un réel Esprit de Corps.

*Yves LOPEZ*

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

Respectant les normes sanitaires, c'est par un temps gris et pluvieux que s'est déroulé au stade de Pierrefeu, en plein air, sous le préau, le 12 février 2021, l'assemblée générale de l'association des Anciens Combattants de notre village en présence de Mr Marc BENINTENDI, maire adjoint chargé des associations et de quelques membres de notre bureau. Monsieur le Maire, souffrant, n'a pu nous honorer de sa présence.

Après avoir présenté l'ordre du jour, ce dernier ayant été approuvé par les membres présents, le président a tenu à honorer la mémoire des douze Anciens Combattants ou sympathisants nous ayant quittés durant l'année 2020 tout en associant à son hommage tous nos frères d'armes tombés pour la France à l'intérieur comme hors de nos frontières, aux forces de l'ordre, policiers et gendarmes, ainsi qu'à toutes les victimes du terrorisme sans oublier nos pompiers qu'ils soient professionnels ou volontaires.

Rapport d'activités : **Le président** a résumé les réunions effectuées, les informations transmises, l'action sociale et les liens avec la municipalité.

Compte financier 2020 : Suite à l'absence de **Jacques LEROY**, notre trésorier en titre, **Daniel BONISSENT** a commenté les comptes qui ont été clôturés le 31.12.2020 et rappelle que la gestion de notre association est toujours aussi rigoureuse. Au regard de ces chiffres, les vérificateurs aux comptes toujours par la voix de Daniel Bonissent ont donné QUITUS au trésorier.

Défense des droits : **Jean-Pierre PEREZ** a présenté le bilan des actions menées auprès des adhérents ainsi que l'évolution des droits des Anciens Combattants, notamment dans le domaine de la demi-part supplémentaire accordée aux conjoints survivants d'anciens combattants.

Projet d'activités 2021 : **Le Président** commente le projet d'activités en tenant compte principalement des commémorations patriotiques. Toutes les permanences, les conseils d'administration, les sorties conviviales, les voyages à caractère mémoriel, les repas dansant ne se feront qu'avec les autorisations des autorités sanitaires suivant l'évolution de la pandémie.

**Jean-Claude GERMONE**, aidé de **Paulette AILLAUD**, expose les projets de sorties qui verront le jour si l'état sanitaire le permet.

Budget prévisionnel 2021 : Dans l'état actuel des choses, le budget prévisionnel ne peut être élaboré avec une grande rigueur. Nos finances étant saines, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité.

Cotisations 2021 : Le président souligne qu'à la faveur d'une maîtrise des dépenses minutieuses et du peu de dépenses engagées l'an dernier, il propose que les cotisations 2022 restent inchangées, à savoir 20 euros pour les Anciens Combattants et sympathisants, 12 euros pour les conjoints survivants d'anciens combattants .

Tous les points abordés en Assemblée Générale ont reçu une approbation à l'unanimité.

L'Assemblée Générale arrivant à son terme, le Président Yves LOPEZ adresse de vifs remerciements à la Municipalité, aux services techniques de la Mairie, aux associations amies (malheureusement absentes ce jour) et à toutes les personnes qui, par leur soutien, ont participé à la réalisation de nos projets. Il remercie aussi son équipe qui par son travail assidu et par ses compétences diverses et variées, n'aurait pu aboutir à de tels résultats.

L'assemblée Générale se terminant, le Président donne la parole à Monsieur Marc BENINTENDI, adjoint au Maire et délégué auprès des Anciens Combattants, afin qu'il s'exprime.

A la question posée sur les travaux de la réfection du square Du Plessis de Grenedan, et de la réalisation d'une stèle à la mémoire de Arwin Lemke, ce GI tué aux portes de Pierrefeu le 16 août 1944, il nous a dévoilé qu'une recherche était en cours afin de retrouver les noms des trois autres militaires américains tués dans le même véhicule blindé, afin d'honorer ces quatre personnes de la même manière, sur un même monument.

Il nous a dit combien il était étonné, lui, pierrefeucaïn, de ne connaître que très peu la vie intime des habitants du village, tant leur discrétion était grande. Il a cité en exemple le passé militaire de Serge FERRUSO et de ses exploits lors d'opérations militaires en AFN, ou du père d'Henri NOFERI, André, résistant, blessé lors des combats de libération du village, remerciant l'association de faire des recherches et surtout de transmettre aux jeunes générations ces faits d'armes peu connus du grand public.

En troisième lieu, il nous a fait part du projet, dont la réalisation devrait voir le jour cette année, du déplacement de la stèle d'hommage aux Turcos actuellement située à la ferme des Marronniers, route de Cuers, et de la mise en valeur de ce lieu évoquant une page de l'Histoire de notre village.

Monsieur Benintendi nous a assuré pouvoir toujours compter sur la Municipalité, comme elle sur notre association, pour transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations, d'honorer nos morts afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli et d'aider ceux qui, un jour ont été appelé à servir notre Drapeau et défendre les Armes de la France.

Avant de clore cette Assemblée Générale, le Président invite l'assemblée à se lever et à entonner La Marseillaise, notre hymne National.

## **LE MOT DU TRESORIER**

### ***Compte financier 2020***



*L'année 2020 est terminée et avec Janine CARRASCO, notre équipe de trésoriers a assuré sa mission de gestion de la trésorerie de l'Association.*

*Compte tenu des mesures prises par le Gouvernement nous n'avons eu aucune activité au cours de cette année, donc aucune dépense dans cette rubrique.*

*Notre budget a été de : 4383,27 € représentant les cotisations et la subvention annuelle de 1600,00 € identique à l'année précédente et comme chaque année nous réitérons les remerciements que nous avons formulé lors de sa réception à Monsieur le Maire et au Conseil municipale pour ce maintien malgré un contexte économique difficile.*

*Nos dépenses impondérables malgré l'inaction de notre Association sont de 2583,85 €. Elles représentent les règlements des : Assurances MAIF – achats pour le bureau – abonnements - frais de banque – gerbes funéraires et de cérémonies – cotisation et représentation. Elles sont détaillées dans le tableau du compte financier 2020.*

*Pour les raisons citées ci-dessus il a été tenu une Assemblée générale restreinte pour pouvoir continuer à administrer notre Association et obtenir le quitus de nos comptes 2020.*

*Sachant que nos ressources principales sont les cotisations annuelles des Adhérents, nous invitons les personnes qui ont l'habitude de payer à l'occasion de l'Assemblée générale de nous faire parvenir par courrier le règlement de leur cotisation annuelles dont le prix n'a pas changé soit 20,00 € ou 12,00 € pour les Veuves des Anciens Combattants*

*En espérant que l'année 2021 nous apporte une plus grande liberté et que nous puissions de nouveau nous réunir, nous vous remercions pour votre compréhension et votre fidélité.*

*Jacques LEROY*

==+

## **RECONNAISSANCE ET DÉFENSE DES DROITS DES ANCIENS COMBATTANTS**



### **Défense des Droits Mémoires et Solidarité**

- Demande d'urgence : réunion tripartite (Gouvernement, parlementaires et associations d'anciens combattants) pour constater le retard et définir une solution de rattrapage et de régularisation automatique.
- Indice du point de retraite en 2019 = 14,45 € et 15,65 € depuis janvier 2020, soit 1,57% et pour 52 points = 763,36 € au lieu de 751,40 €.

### **Département Reconnaissance et Réparation**

#### Veuves d'anciens combattants

A compter du 1er janvier 2021, la ½ part fiscale est acquise et droits acquis avant 74 ans du décès du combattant, avec arrérage 2021 ; (Avant 74 ans du décès du combattant)

#### Rente d'ancien combattant

Le changement de situation est à déclarer sur la déclaration de revenu 2021 au centre des Finances Publiques dont relève l'intéressé.

#### Porte drapeaux

- Chaque porte drapeau peut recevoir le Diplôme et l'Insigne correspondant après trois, dix, trente ans de service (depuis 2006)

- Étude de l'ONAC-AG dans la perspective de cette fonction afin d'examiner la valorisation de leur bénévolat.

#### Veuves de Guerre

- Le gouvernement n'envisage pas de créer une pension de réversion aux veuves dont le conjoint est décédé (01 janvier 2020).

#### **Informations ONAC-FNCPG**

- Maintien de son action sociale aux adhérents, quel que soit leur qualité.
- Aides financières exceptionnelles en soutien particulier et ponctuelles aux plus défavorisés ou fragilisés.
- Démarche après épuisement des demandes de droits communs.
- Subvention de fin d'année aux personnes malades, handicapées ou dépendantes.

==+

## **Des nouvelles des nôtres**

*Ils nous ont quittés en 2020*

**Mr Jean TAFANELLI le 03 02**

**Mr Robert COSTANZO le 04 02**

**Mr Pierre MEON le 27 03**

**Mr Jacquit BOREL le 05 04**

**Mme Maryse ALOS le 17 04**

**Mr Félix GRAZIANI le 23 06**

**Mme Annonciade SALAUN le 23 06**

**Mr Marcel GHIO le 04 07**

**Mr Julien CORNEZ le 18 08** (Suivi un mois plus tard du décès de son épouse Jeanine)

**Mme Marinette MILANO le 08 11**

**Mr Serge FERUSSO le 24 11**

**Mme Michèle TESTANIERE** (date exacte non communiquée)

*Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.*